

BOOS -76 -

Rue du Bois d'Ennebourg

« Le Parc d'Ennebourg »

Plan de vente définitif lot n° 2

Maitre d'ouvrage :



Maitre d'œuvre et géomètre :

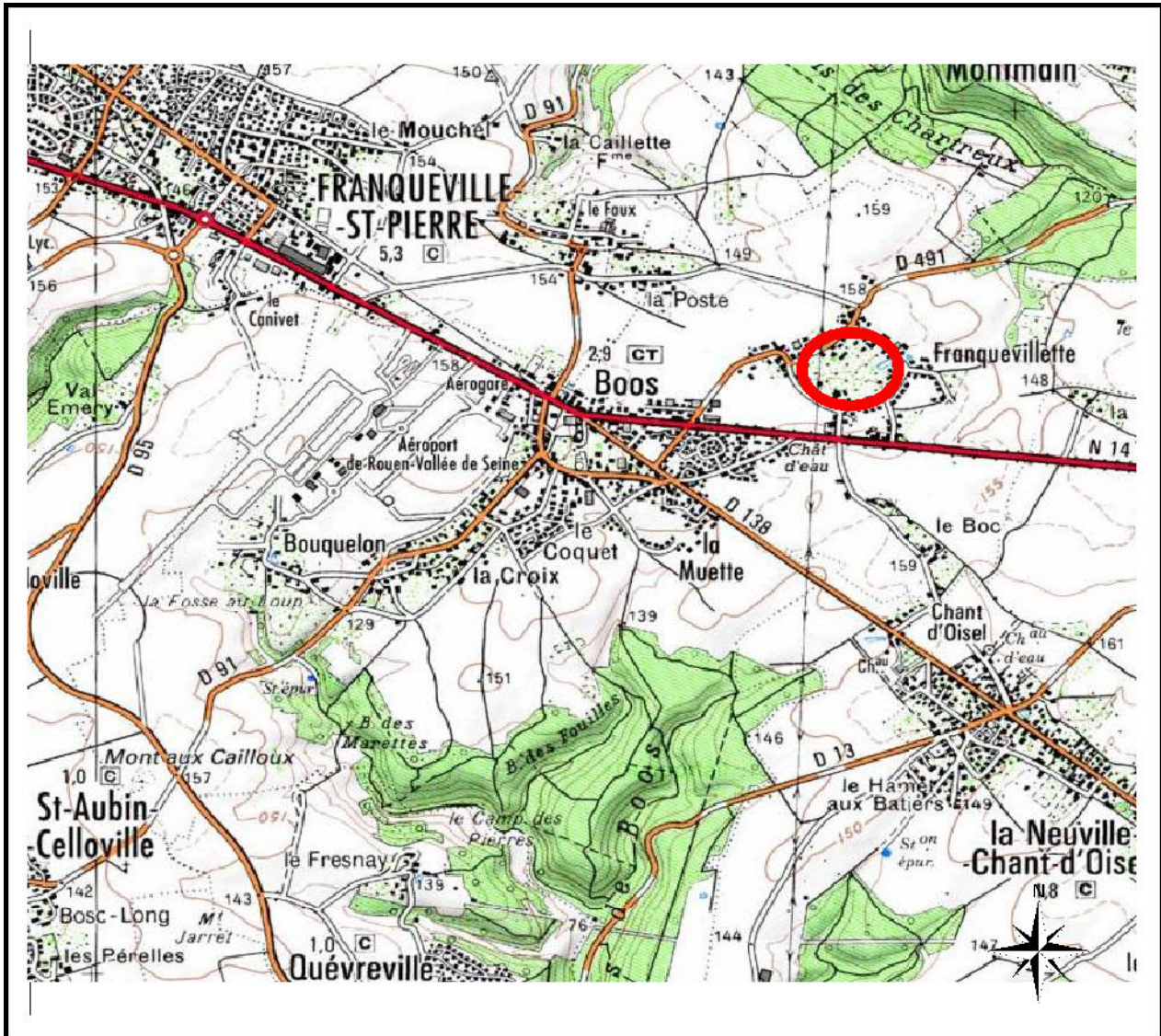


BOOS -76 -

Rue du Bois d'Ennebourg

« Le Parc d'Ennebourg »

PLAN DE SITUATION



N/ REF. : 17681

Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre et géomètre :

LECOURT-SANTUS-JUMENTIER-QUINIOU
géomètres
experts
associés

**AMENAGEMENT
LOTISSEMENT
GROUPE D'HABITATIONS**

Spécialiste depuis 40 ans
au service des Amateurs et des Collectivités.

BET - VRD
Diagnosics

Topographie
Expertise

Urbanisme
Bornages et divisions foncières

Copropriété

www.g-e-rnorm.fr - 1000 chemin de Die-94 76210 BOIS GUILLAUME - 02 35 70 54 00 - fax 02 35 70 28 42

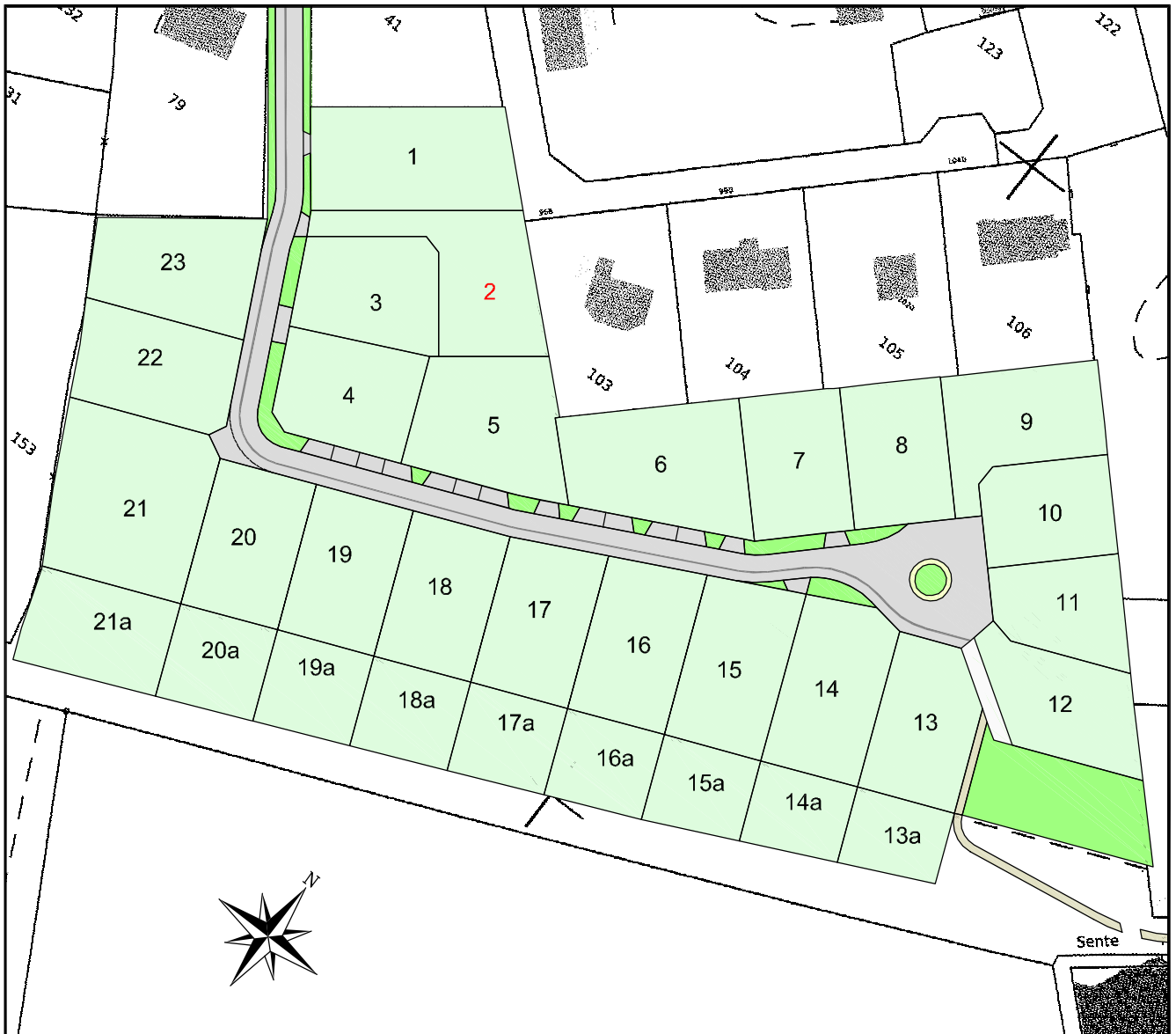
PLAN D'ENSEMBLE

Lot n° 2



S.C.P. LECOURT SANTUS JUMENTIER QUINIOU 1000 Chemin de Clères 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge-rouen.fr

BOOS -76-
Rue du Bois d'Ennebourg
" Le Parc d'Ennebourg "
ALTITUDE LOTISSEMENT
17681



REGLEMENT GRAPHIQUE ET PLAN VRD

Lot n° 2

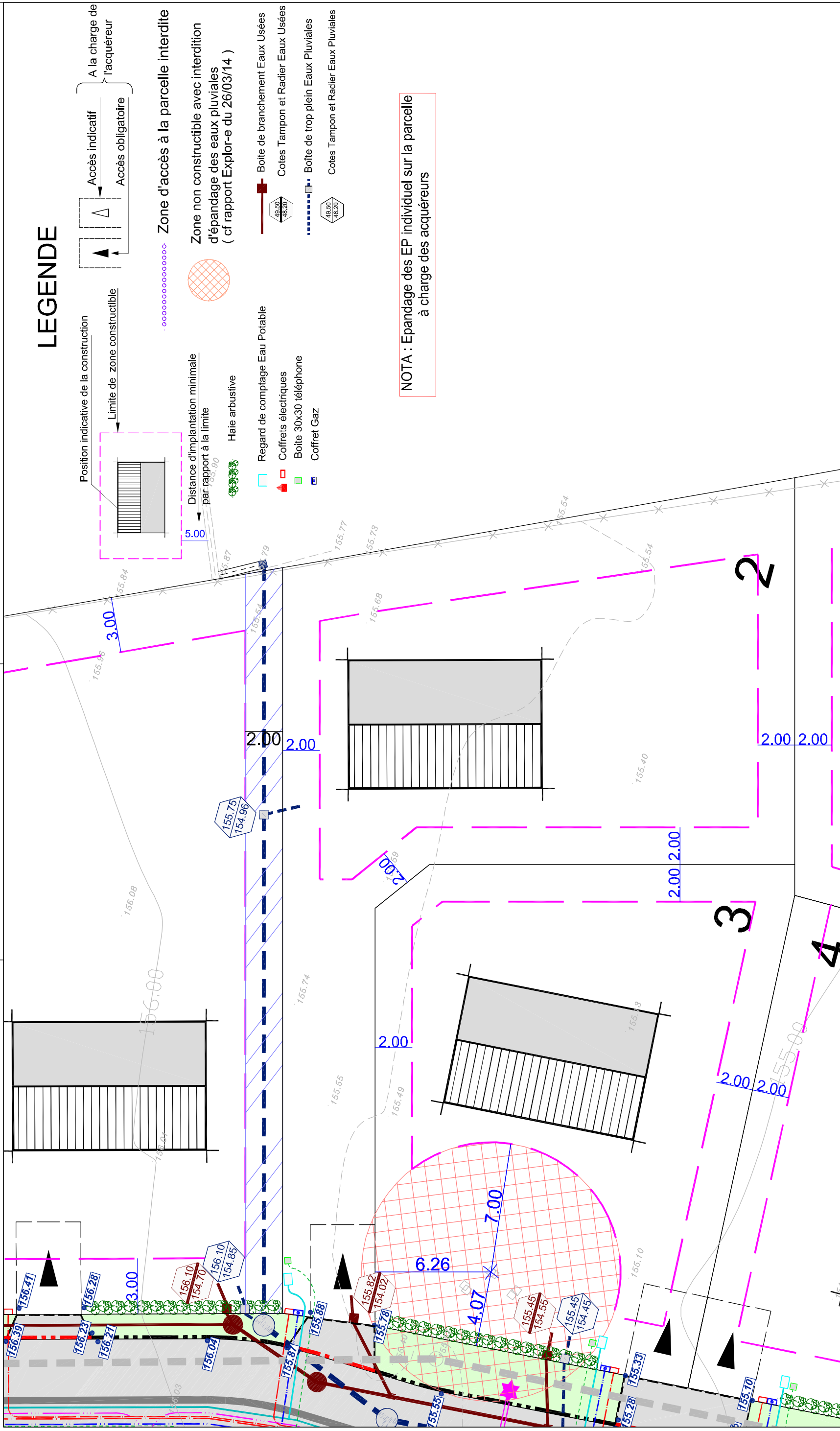
S.C.P. LECOURT SANTOUS JUMENTIER QUINIOU - 1000 Chemin de Clères 76230 BOIS GUILLAUME
 TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge-rouen.fr

le 01/12/2014

BOOS -76-
 Rue du Bois d'Ennebourg
 " Le Parc d'Ennebourg "
 ALTITUDE LOTISSEMENT
 17681



Les cotes de niveaux, la position des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront être contrôlées lors de la construction.



LEGENDE

- Position indicative de la construction
- Limite de zone constructible
- Distance d'implantation minimale par rapport à la limite
- Haie arbustive
- Zone d'accès à la parcelle interdite
- Zone non constructible avec interdiction d'épandage des eaux pluviales (cf rapport Explor-e du 26/03/14)
- Boite de comptage Eau Potable
- Coffrets électriques
- Boite 30x30 téléphone
- Coffret Gaz
- Boite de branchement Eaux Usées
- Cotes Tampon et Radier Eaux Usées
- Boîte de trop plein Eaux Pluviales
- Cotes Tampon et Radier Eaux Pluviales
- Accès indicatif
- Accès obligatoire
- A la charge de l'acquéreur

NOTA : Epannage des EP individuel sur la parcelle à charge des acquéreurs

PLAN DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUE

Lot n° 2

S.C.P. LECOURT SANTUS JUMENTIER QUINIOU - 1000 Chemin de Clères 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge-rouen.fr

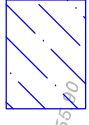
le 01/12/2014

BOOS -76-
Rue du Bois d'Ennebourg
" Le Parc d'Ennebourg "
ALTITUDE LOTISSEMENT
17681

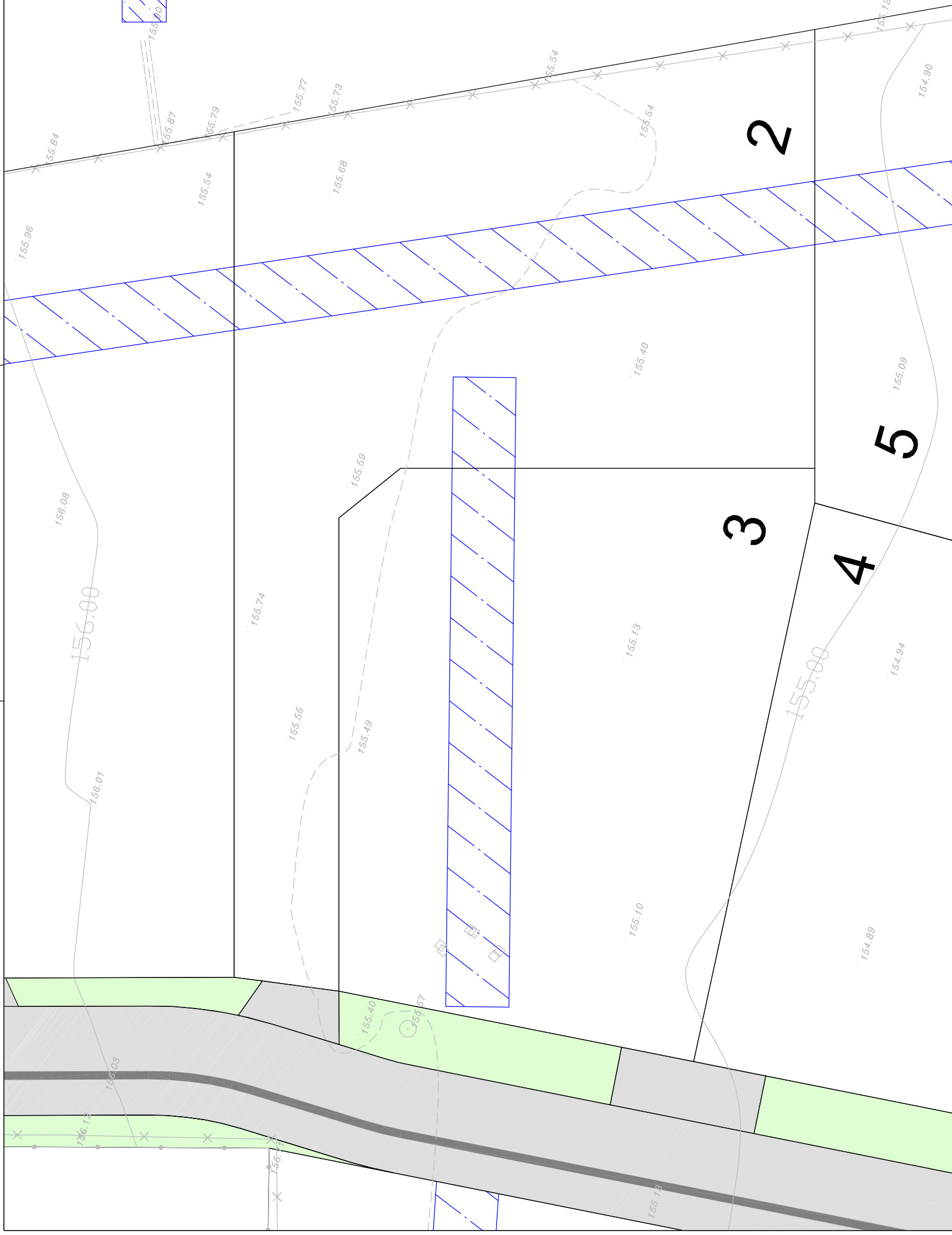


Profondeur et position décapées d'après le plan fourni par l'INRAP le 18/09/2014

LEGENDE



Sondage superficielle
Décapage d'environ 0.15m maximum



Echelle 1/200

PLAN BORNAGE

Lot n° 2

S.C.P. LECOURT SANTOUS JUMENTIER QUINIOU - 1000 Chemin de Clères 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge-rouen.fr

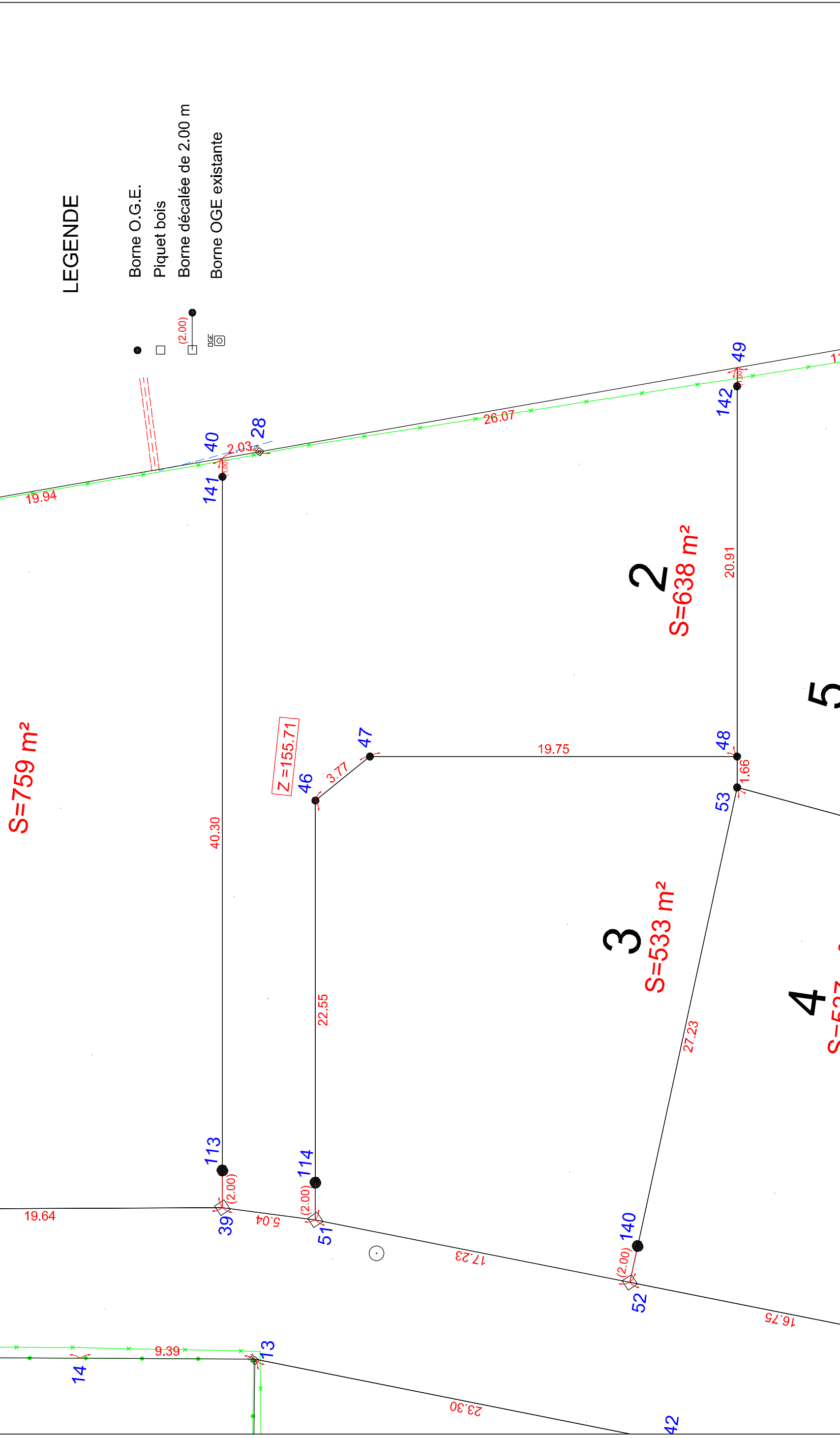
le 01/12/2014

BOOS -76-
Rue du Bois d'Ennebourg
" Le Parc d'Ennebourg "
ALTITUDE LOTISSEMENT
17681



Le lot n° 2 est cadastré : Section AB n° 159 pour une superficie de 638 m²
Bornage effectué le ...

Un contrôle systématique des repères figurant sur ce plan (bornes, piquets, spits, marques de peinture...) devra être effectué sur le terrain par l'utilisateur (concordance des cotes et de la numérotation des repères).



LEGENDE

- Borne O.G.E.
- Piquet bois
- (2.00) Borne décalée de 2.00 m
- ⊙ DGE Borne OGE existante

SCP LECOURT SANTUS JUMENTIER QUINIOU

Siège Social : 1000 chemin de Clères - 76230 BOIS GUILLAUME - tél. 02 35 70 54 60 - fax. 02 35 15 28 45

Agence de la Défense : 14 galerie des Damiers - 92400 COURBEVOIE

geometres@ge-rouen.fr

Patrick LECOURT - Urbaniste Opqu / Benoît SANTUS - Dplg / Olivier JUMENTIER - Esgt / Erwan QUINIOU - Esgt
Société Civile Professionnelle - Successeur de la SCP GROS CHAPPELLIER



N/ REF. : 17681

ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

Lotissement : « Le Parc d'Ennebourg »
BOOS -76 -
Rue du Bois d'Ennebourg

Lot n° : 2

Je soussigné Olivier JUMENTIER, Géomètre-Expert, atteste par la présente que ce lot dispose d'une Surface de Plancher maximum autorisée de :

--> 290 m²

Pour valoir ce que de droit

Fait à BOIS-GUILLAUME le 1 décembre 2014

par Olivier JUMENTIER
Géomètre-Expert

